Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 056-215601758-20260914-DE2026094-DE

COMMUNE DE PLUMERGAT

Séance du Conseil municipal du 14 septembre 2026

Délibération n°2026/09/4

L'an deux mille vingt-six, le quatorze septembre à vingt heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Plumergat, légalement et individuellement convoqués, se sont réunis, en séance publique, à la mairie, sous la présidence de Madame Sandrine CADORET, Maire.

Après avoir procédé à l'appel nominal et constaté que le quorum est atteint, Madame le Maire ouvre la séance.

Nombre de conseillers : En exercice : 27 Présents : 24 Votants : 27	Étaient présents :	Sandrine CADORET, Guillaume GUILLEMIN, Mathilde DINARD, Philippe LE RAY, Marie-Reine BOURGEOIS, Richard POTEL, Marie-Laurence BOTTA, Laurence LOURO, Isabelle ARZ, Nathalie MARCHAL, Odile ROSNARHO, Frédéric PIDANCIER, Marie-Agnès CHAUVEL, Philippe LE GALL, Christophe JÉGO, Marie-Renée LAYEC, Nicolas COUGOULIC, Lukrecja MILCENT, Émilie SEVENO, Erwan LARRIEU, Hélène POYET, Christophe JÉGOUSSE, Titouan COUPRY, Lucas CRON
	Absents excusés et représentés :	Henri PERRONNO a donné pouvoir à Richard POTEL, Éric PELATAN a donné pouvoir à Sandrine CADORET, Maryline PRADIC a donné pouvoir à Odile ROSNARHO
	Secrétaire de séance :	Erwan LARRIEU
	Date de convocation :	07 septembre 2026

Objet : Salle de sport – demandes de subventions auprès du Conseil départemental

Compte-tenu du fait que la commune ne dispose à ce jour d'aucun équipement sportif couvert, que la construction d'une salle de sport répond directement aux attentes des administrés et contribue au dynamisme de la commune, Monsieur le Président du Conseil départemental du Morbihan nous a informés, par courrier en date du 29 juin dernier, de l'accompagnement du département sur ce projet, et ce à deux titres :

- Une aide exceptionnelle dans le cadre des opérations spécifiques, à hauteur de 550 750 €
- Le Programme de Solidarité Territoriale (PST) pour les trois années, soit 2026, 2027 et 2028, à hauteur de 87 500 € par an, soit 262 500 €.

Le concours financier total du département atteindrait donc 813 250 €, soit 18,28 % du coût des travaux. Monsieur Philippe Le Ray souligne le fait que cette aide est très précieuse et permettra à la commune de réduire nos prévisions d'endettement sur cet exercice.

Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 056-215601758-20260914-DE2026094-DE

Ainsi, le plan de financement de l'opération globale est le suivant :

Dépenses HT		Recettes	
Etudes pré-opérationnelles (sol, etc.)	30 000 €	Département : opérations spécifiques	550 750 €
Programmiste (Sport Initiatives)	21 000 €	Département : PST 2026	87 500 €
Maîtrise d'œuvre	695 085 €	Département : PST 2027	87 500 €
Acquisitions foncières	133 725 €	Département : PST 2028	87 500 €
Travaux de construction	**4 449 038 €**	AQTA	1 000 000 €
Honoraires techniques : CT et SPS	13 311 €	Etat (DETR)	150 000 €
Taxe archéologie préventive	7 000 €	ADEME	21 500 €
Taxe aménagement (part départementale)	25 000 €	Autofinancement	3 426 436 €
Assurances DO et TRC	37 027 €	FFF (futsal) : en attente	
		Région (BVEB)	0 €
		Agence nationale du sport	0 €
Total	**5 411 186 €**		**5 411 186 €**

Le plan de financement des travaux est le suivant :

Lots	Désignation des travaux	Montant HT	Recettes	
1	Terrassements - VRD - Espaces verts	509 840 €	Département : opérations spécifiques	550 750 €
2	Gros œuvre	740 000 €	Département : PST 2026	87 500 €
3	Charpente bois - Murs ossatures bois - Bardage	1 164 146 €	Département : PST 2027	87 500 €
4	Couverture - Étanchéité	313 665 €	Département : PST 2028	87 500 €
5	Menuiseries extérieures aluminium	231 201 €	AQTA	1 000 000 €
6	Métallerie - Serrurerie	65 000 €	Etat (DETR)	150 000 €
7	Doublage - Cloisons	105 591 €	ADEME	21 500 €
8	Plafonds suspendus	105 245 €	Autofinancement	2 464 288 €
9	Menuiseries intérieures bois - Agencements	328 908 €	FFF (futsal) : en attente	
10	Revêtements de sols souples - Sols durs - Faïence	123 261 €	Région (BVEB)	0 €
11	Revêtements de sols sportifs	120 422 €	Agence nationale du sport	0 €
12	Peinture - Nettoyage de chantier	39 693 €		
13	Equipement Sportif	34 000 €		
14	Chauffage - Ventilation - Plomberie - Sanitaire	315 562 €		
15	Electricité - Courants forts - Courants faibles - SSI	157 438 €		
16	Ascenseur	22 990 €		
17	Photovoltaïque	51 701 €		
18	Sondes géothermiques verticales	20 375 €		
Total		**4 449 038 €**		**4 449 038 €**

Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 056-215601758-20260914-DE2026094-DE

Monsieur Philippe Le Ray, adjoint délégué aux finances, propose :

- De valider ces deux plans de financement,
- De solliciter les subventions départementales nécessaires à la réalisation de cette opération, à savoir

  - Une aide exceptionnelle dans le cadre des opérations spécifiques, à hauteur de 550 750 €
  - Le Programme de Solidarité Territoriale (PST) au titre de 2026, à hauteur de 87 500 €.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avancement de ce projet et les différentes délibérations antérieures,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal décide :

Article 1 : D'APPROUVER le coût prévisionnel de l'opération dans sa globalité pour un montant de 5 411 186 € HT et le coût prévisionnel des travaux pour un montant de 4 449 038 € HT.

Article 2 : D'AUTORISER Madame le Maire, ou son représentant légal, à solliciter les subventions auprès du Conseil départemental, à la fois au titre des opérations spécifiques et au titre du Programme de Solidarité Territoriale (PST) 2026.

Article 3 : D'AUTORISER Madame le Maire, ou son représentant légal, à signer tout document permettant le bon déroulement de cette opération dans le respect du calendrier défini.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Le Maire,
Sandrine CADORET.

Le Secrétaire de séance,
Erwan LARRIEU.



